



Les écoles, collèges et lycées ont été destinataires d'un courrier de Madame la Rectrice à propos de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty. Pour accompagner les équipes dans ce moment, nous avons souhaité mettre à votre disposition quelques outils et pistes de travail.

Des ressources sont proposées sur le site *Eduscol* :

- [Ressources dédiées à la commémoration](#) avec notamment des propositions de [pistes pédagogiques](#) et de [documents commentés](#)
- [Former les élèves à l'esprit critique](#), avec notamment une intervention de Jérôme Grondeux, inspecteur général. Sur la formation à l'esprit critique, on peut également signaler l'ouvrage collectif *Esprit critique. Outils et méthodes pour le second degré* (Canopé, 2019).

Les pistes proposées ci-après ne s'imposent évidemment aucunement. Il appartient à chacun de concevoir ses propres démarches pour aborder ce sujet et faire de ce moment d'hommage également un temps pédagogique.

1. Les enseignants, porteurs des valeurs de la République

L'ensemble des personnels œuvre à la transmission des valeurs de la République (1^{er} objectif rappelé dans le *référentiel des métiers du professorat et de l'éducation*). Les valeurs de l'école doivent être portées par un collectif, à l'échelle de l'établissement, toutes les disciplines y contribuent également.

C'est bien le sens de l'orientation proposée pour le temps de cours dédié organisé dans le cadre de la commémoration du 15 octobre prochain : il revient à tous les personnels de transmettre ces valeurs, toutes les disciplines et la vie scolaire concourent à la formation de l'esprit critique, support essentiel à l'exercice d'une citoyenneté éclairée dans un cadre démocratique.

De nouvelles ressources sont disponibles, en complément du [vadémécum La laïcité à l'école](#), dans un coffret *Guide républicain* qui permet d'impliquer toutes les disciplines, non seulement sur le temps court, celui de la commémoration, mais aussi dans la longue durée d'un travail mené sur l'esprit critique et la formation citoyenne :

- [La République à l'École](#) : ce document propose, pour toutes les disciplines, un triptyque de ressources : des principes généraux sur le lien entre la discipline enseignée et la transmission des valeurs de la République, le recensement des points d'appui dans les programmes (du cycle 3 au lycée) et des exemples de séquences.
- [L'idée républicaine](#) : élaboré sous l'égide du Conseil des Sages de la Laïcité, cet ouvrage propose des mises au point synthétiques sur les grandes notions en jeu (ex : liberté d'expression p. 52-53 ; école p. 30-34 ; humanisme p. 40-42), une anthologie de textes de réflexion sur les valeurs et principes de la République ainsi que les principaux textes de référence juridiques et réglementaires.

2. Aborder le rôle de l'enseignant dans l'école de la République

Le temps d'échange prévu dans le cadre de la commémoration du vendredi 15 octobre 2021 pourrait s'organiser autour des questions suivantes : Quelle est la mission d'un enseignant ? Quelle est son utilité dans la société ? Pourquoi devient-on enseignant ?

Il peut être intéressant de replacer la question dans un cadre plus global afin de rappeler aux élèves ce qu'est la première mission des enseignants à l'école : enseigner, construire une relation de confiance avec les élèves, s'assurer de la protection et du bien-être des élèves tout en leur donnant les outils de leur autonomie intellectuelle, et les projeter vers l'avenir.

La construction des apprentissages vise à donner aux plus jeunes les outils de l'autonomie. Tous les enseignements



concourent à ce projet essentiel de l'École républicaine. On peut ainsi citer, sans exhaustivité aucune, l'EMC, dans sa mission de former le citoyen, l'histoire-géographie dans sa vocation à offrir des clés de compréhension du monde, l'EPS qui interroge le rapport à soi et autrui à travers le corps, la santé, la sécurité ; les sciences dans la construction du raisonnement par la démarche scientifique et dans les apports nécessaires à l'analyse des enjeux du développement durable (biodiversité, changement climatique, transition énergétique...) ; les langues vivantes dans la compréhension d'autres cultures, l'ouverture à l'altérité ; les disciplines artistiques dans l'expression de la sensibilité et de la personnalité ; les lettres dans l'exploration du rapport à soi et au monde ; les mathématiques dans leur capacité à construire un raisonnement appuyé sur la démonstration...

3. La minute de silence, un moment qui peut être critique

Si le choix est fait d'organiser une minute de silence, il nous semble important de rappeler aux élèves, les significations d'un tel moment :

- **le recueillement** : expression d'un deuil, hommage à un professeur, Samuel Paty, assassiné pour avoir exercé son métier.
- **la cohésion à l'échelle de la nation et l'expression d'une unité** : un hommage national a été rendu à Samuel Paty, témoignant de l'unité de la nation après cet assassinat.
- **le rappel que dans une démocratie, on ne tue pas au nom d'une idéologie quelle qu'elle soit**. C'est le fondement même de notre pacte républicain, qui repose sur le fait que des antagonismes puissent exister et qu'ils puissent être résolus pacifiquement.

On peut aussi revenir sur la cérémonie d'hommage national à Samuel Paty l'an dernier (textes lus, discours du président de la République, images et symboles) pour resituer les enjeux de cette minute de silence.

Le contexte direct de la commémoration du 15 octobre 2021, à savoir la concomitance avec le procès en cours des attentats de novembre 2015, peut aussi constituer un point d'appui. On peut en effet rappeler que l'assassinat de Samuel Paty s'inscrit dans une continuité bien antérieure à 2015, que les terroristes ciblent parfois mais qu'ils tuent surtout aveuglément (Bataclan, terrasses parisiennes, RER St Michel en 1995...). Ces crimes sont commis par des groupes porteurs d'une idéologie islamiste visant à soumettre les populations à une vision obscurantiste.

Chacun doit également se préparer à l'éventualité de remise en cause de cette minute de silence, ou à des contestations qui pourraient intervenir au cours des explications proposées par l'enseignant. Ces aspects ont vocation à être anticipés collectivement dans le dialogue avec la direction de vos établissements.

Tout refus de participer à un temps de recueillement mérite également d'être pris en compte, témoignant d'une incompréhension des valeurs de l'école, qui nécessite *a minima* une explication, ou d'un rejet des valeurs de l'école, qui peut signifier une dérive plus grave à laquelle il faut apporter une réponse forte dans l'intérêt de l'élève. Dans le cadre de l'école, aucune sanction ne peut être efficace sans accompagnement pédagogique. Pour autant, l'incitation à la haine et l'apologie d'actes terroristes sont punis par la loi et il est du devoir de chacun de rappeler fermement ce cadre.

Les échanges entre collègues nous semblent plus que jamais indispensables pour construire une réponse collective et une approche cohérente de ces questions, garantes de l'efficacité pédagogique.

Vous pouvez compter sur notre soutien et nous sommes à votre écoute si vous souhaitez nous contacter.

L'équipe académique valeurs de la République (EAVR)

eavr@ac-normandie.fr